



الهيئة المغربية لسوق الرساميل  
+ال٩٥٤+ ف٥٤٣٥٥٩٤٤ | ٥٣٥٨٥٣ | ٢٤٨٣٥٠١  
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 03/11/2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Visa de l'AMMC sur le prospectus définitif relatif à l'augmentation de capital de la société « L'AIR LIQUIDE SA » réservée aux salariés du groupe

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 3 novembre 2023 le prospectus définitif relatif à l'augmentation de capital de la société « L'AIR LIQUIDE SA » réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 750 000 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés de la société Air Liquide Maroc.

La période de souscription s'étalera, au Maroc, du 7 au 16 novembre 2023.

Le prix de souscription est fixé à 126,49 euros, soit 1 374,35 dirhams.

Le prospectus définitif est complété par :

- Le règlement du PEGI du Groupe Air Liquide du 22 juillet 2005 et son avenant du 1<sup>er</sup> août 2008 et sa mise à jour de juillet 2021 ;
- Le document d'enregistrement universel déposé auprès de l'AMF le 2 mars 2023 sous le numéro D23-0068 ;
- Le rapport financier semestriel 2023.

L'intégralité du prospectus définitif visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles au siège social de la société mentionnée ci-dessus, sur le site internet de l'émetteur, ainsi qu'auprès de BMCI. Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: [www.ammc.ma](http://www.ammc.ma)

CP/EM/050/2023

**Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :**

**Tél :** 05 37 68 89 75

**E-Mail :** [OperationsFinancieres@ammc.ma](mailto:OperationsFinancieres@ammc.ma)